

GARAGE OLYMPIC
A. ANTILLE
SIERRE SION MARTIGNY
 (027) 55 33 33 (027) 23 35 82 (026) 2 12 27
 Distributeur officiel pour le Valais
VW - AUDI - PORSCHE

CREDIT SUISSE CS
 1920 MARTIGNY 1, av. de la Gare 21, tél. (026) 2 33 22
NOUVEAU!
 Ouverture des guichets
 du lundi au vendredi NON-STOP
 de 8 heures à 17 heures

CONFEDERE

MARTIGNY ET SA REGION
 JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
 Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
 Rédaction-Administration: 11, rue du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
 Case postale 407 - CCP 19-58 - ☎ (026) 2 65 76
 Publicité: ofa Orell Fussli SA, 40, av. de la Gare, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 56 27 - Fax 2 15 17
 Impression: Cassaz-Montfort SA, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 21 19 - Fax 2 92 97

J.A. MARTIGNY

Fr. 1.—

128^e année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

EDITO

par
 Adolphe Ribordy

La querelle des anciens et des modernes

Le Valais, ne le répétons-nous jamais assez, s'ouvre à l'économie moderne de façon de plus en plus intense.

Les discours sur un maintien d'une économie de type mixte: paysans-ouvriers, fonctionnaires-viticulteurs est en train de s'estomper.

Il faut dire que l'arrivée d'une nouvelle génération moins rêveuse et plus soucieuse des réalités, mais aussi les crises successives de la viticulture et de la paysannerie de montagne ont porté un coup sérieux à ce qui a été le discours officiel de l'après-guerre. La perspective aussi du Marché unique européen en 1992, contribue à faire revoir les schémas habituels.

Mais les transitions sont dures à faire. Ainsi, subsistent face à face deux discours en matière économique qu'on pourrait comparer à la querelle des anciens et des modernes.

D'un côté les tenants de l'ancien mode de faire avec des aides considérables à l'agriculture et des facilités pour des implantations industrielles sans grande qualité technologique. Dans cette version l'aide publique est un passage obligé. On trouve dans ce camp les organisations agricoles, quelques grands groupements «fourre-tout» dont le Valais a le secret, les communes de montagne, une frange importante du parti au pouvoir, le PDC, quelques socialistes et écologistes présents dans cet amalgame pour d'autres raisons, mais alliés objectifs de cette conception conservatrice de l'économie.

De l'autre, les partisans d'un libéralisme bien senti, mesuré et créateur parmi lesquels il convient de mentionner le président actuel du Gouvernement valaisan, M. Raymond Deffer. Lisons-le dans un extrait de son discours prononcé à la Foire du Valais: *Il perdure malheureusement encore des freins au développement économique de l'Occident nés dans les cerveaux d'intellectuels d'un autre siècle qui n'ont pas en-*

core compris aujourd'hui qu'entreprendre c'est le commencement même de la vie sociale et économique.

En ce sens l'Etat porte de grandes responsabilités lorsqu'il accepte de limiter, de freiner ou encore d'organiser lui-même ce qu'il appartient aux artisans mêmes de la vie économique de faire jaillir, exploser ou réussir dans le respect, je précise bien, d'une élémentaire éthique sociale.

Dans ce camp-là on peut citer les groupements de défense économique sectoriel comme l'Union des industriels valaisans, l'Union des artisans valaisans, les jeunes chefs d'entreprises et sur le plan politique les radicaux, une partie des démocrates-chrétiens, quelques milieux syndicaux.

Ce tableau très schématique ne se veut pas d'une exactitude absolue, mais il donne une assez bonne image des camps en présence.

Inconsciemment, les Valaisans savent que le camp des modernistes a raison. Le tout est donc d'affronter de nouveaux papiers avec méthode et d'éviter des ruptures trop brutales.

C'est cette manière qui fait problème.

Ainsi, on le constate par exemple dans la politique de l'Etat en matière d'ouverture de nouvelles écoles de formations professionnelles.

Personne ou presque ne conteste le principe, mais lisait-on récemment dans *Valais-Demain*, le DIP va trop vite ou encore voyait-on le Grand Conseil refuser des salaires normaux aux professeurs de ces nouvelles écoles.

Ces combats d'arrière-garde sont une sorte d'aveux d'impuissance devant ce qui change et qui doit changer, en tentant maladroitement de retarder une évolution inéluctable.

Plutôt que d'opposer ces camps, il faudra veiller peut-être à créer quelques passerelles pour mieux comprendre les motivations des uns et des autres. Rude tâche.

SOUS LA COUPOLE

PROBLÈMES DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE Energie nucléaire / Energie hydraulique: un tandem à favoriser

par Hubert Bonvin, conseiller national, Crans

La source de nos difficultés en matière de politique énergétique ne réside pas dans l'utilisation de l'énergie nucléaire, mais bien dans le déséquilibre de notre approvisionnement. Près de 85 pour cent des 212 milliards de kilowatts-heures (pétrole, gaz ou électricité) que nous consommons au total chaque année sont importés. Le seul agent énergétique indigène important reste la production d'électricité d'origine hydraulique, production qui ascende à 60 pour cent de notre approvisionnement total en électricité.

Il apparaît donc comme essentiel pour notre économie de créer toutes les conditions favorables au développement futur des centrales hydrauliques, afin que chaque projet écologiquement et économiquement acceptable puisse être réalisé.

A ce sujet, la conférence des directeurs cantonaux de l'énergie demande

avec raison que l'on accorde l'importance voulue à l'aménagement des forces hydrauliques. Les moyens à mettre en œuvre consistent dans le déroulement rapide des procédures de concession et d'autorisation, dans l'amélioration de la procédure juridique en relation avec la planification de nouveaux projets, dans le renforcement de l'information à la population sur les avantages et inconvénients de l'énergie hydraulique par rapport à d'autres sources, dans l'élaboration de critères et directives concernant les analyses de comptabilité avec l'environnement, enfin dans l'analyse approfondie du potentiel des forces hydrauliques, en respectant les nouvelles conditions-cadres cantonales et fédérales.

EFFORTS SUR LA RÉNOVATION

Quant aux nouvelles énergies, il ne faut pas attendre de miracles. Le rapport du Conseil fédéral sur les énergies alternatives, héliothermie, électricité solaire,

géothermie, biomasse, etc., conclut que la part de ces énergies ne présentera à moyen terme que quelques pourcents de la consommation énergétique totale du pays.

Sans les négliger pour autant, puisqu'elles sont destinées à diversifier l'approvisionnement et à améliorer la sécurité, il convient d'apprécier l'apport effectif des énergies alternatives avec toute la prudence requise. Les innombrables projets de recherche des années 1986 et 1987 en matière d'énergie alternative, les montants affectés à cette même recherche alloués par les cantons et la Confédération, qui passent de 135 à 230 millions, prouvent toutefois que l'engagement technique et scientifique est devenu novateur et diversificateur. Nous devons être ouverts à l'exploitation de toute possibilité de production d'électricité thermique au moyen d'installations

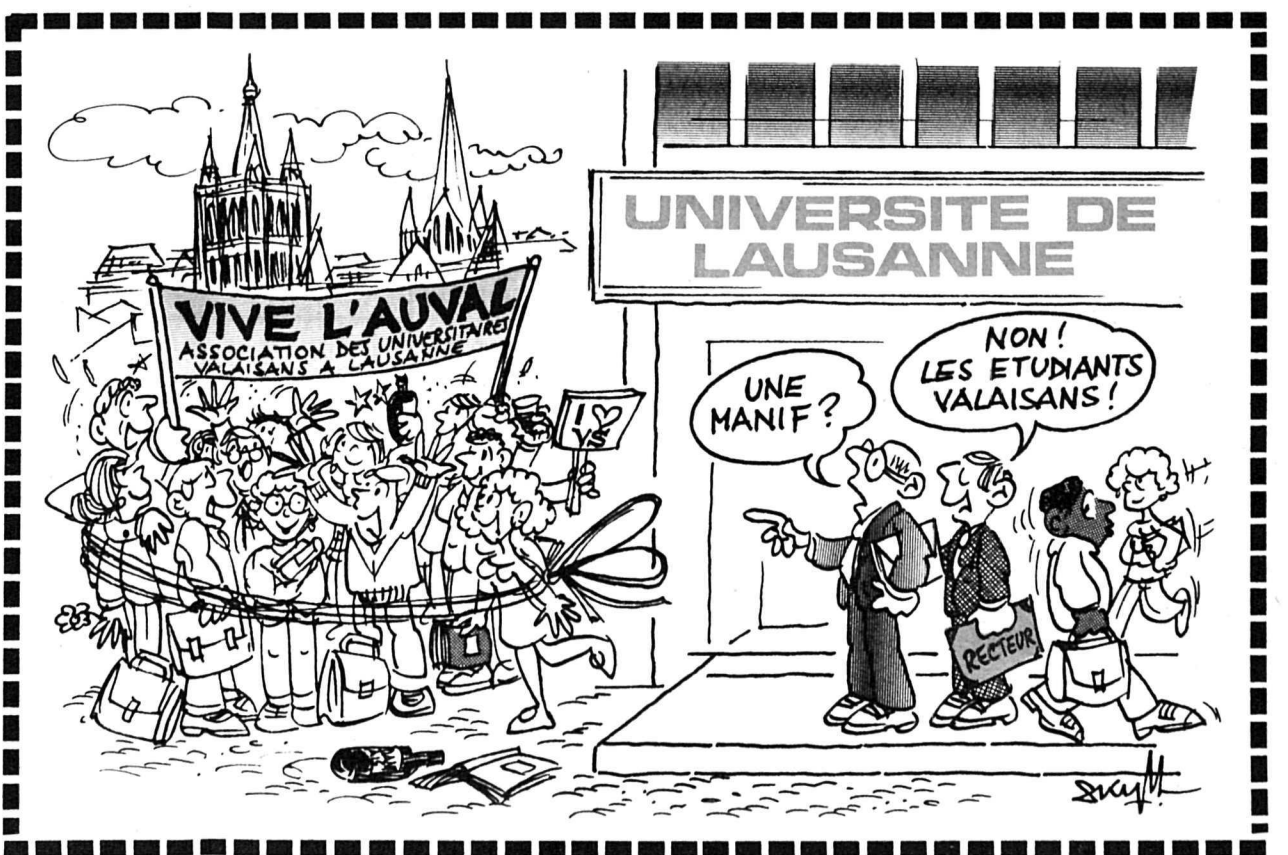
suite en page 8

La bilatérale Saillon-Martigny



Echange de cadeaux entre MM. Marcellin Fumeaux, président de Saillon, et Robert Franc, vice-président de Martigny

Voir en 8



SOMMAIRE

Caves du Manoir:
 Deux spectacles
 jeudi et vendredi

3

Pierre Métrailler
 à la FPG

3

Monthey: Hommage
 à Georges Kaestli

6

Souvenir du Ladakh
 par Manuela Roduit

7

La Suisse romande
 et sa presse féminine
 par Danièle Revey

7

Sion-Forum:
 par Pascal Varone

5

Derniers échos
 du Grand Conseil

5

Spécial
 «Foire du Valais»

4-8

Création de la
 Société académique
 du Valais

5

SERVICE

SELECTION TV

MERCREDI 5 OCTOBRE

TSR

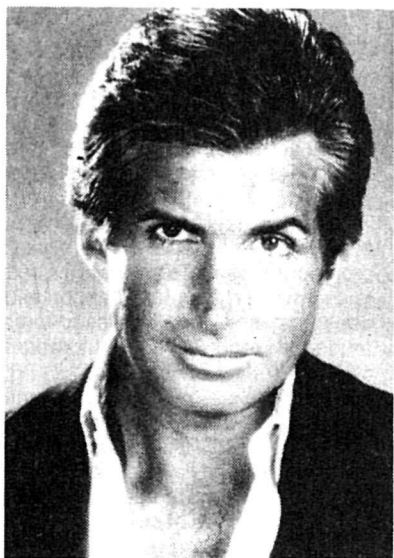
20.05 **320 millions d'Européens, et nous et nous et nous.** Soirée spéciale consacrée à l'Europe.
Vice à Miami.

TF1

20.40 **Sacrée soirée.** Invités: Marc Lavoine, Jean Lefebvre, Muriel Hermine.
22.30 **De Gaulle ou l'éternel défi.** Série d'après l'œuvre de Jean Lacouture. Une Europe tricolore.

A2

20.35 **«Monte-Carlo».** Téléfilm d'Anthony Page (1/2) avec Joan Collins, George Hamilton.



FR3

20.30 **«La station Champbaudet».** Théâtre. Comédie en 3 actes avec Francis Huster, Michel Duchaussoy, Y. Gaudeau.
22.30 **Océaniques.** Des œuvres. Cycle Glenn Gould. Au programme: Ludwig van Beethoven «Sonate opus 109, N° 30».

JEUDI 6 OCTOBRE

TSR

20.05 **Temps présent.** Alerte en Méditerranée.
21.50 **«Te souviens-tu de Dolly Bell?»** d'Emir Kusturica.

TF1

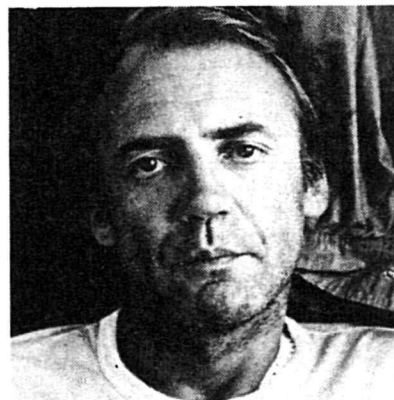
20.40 **«La fée carabine».** Téléfilm d'Yves Boisset avec Fabrice Luchini, Ton Novembre, Jean Rougerie.
22.05 **«Des gens sans importance»** d'Henri Verneuil avec Jean Gabin, Françoise Arnoul.

A2

20.35 **«Les babas cool»** de François Leterrier avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Anémone.
22.10 **Edition spéciale.** Le rôle des médias dans les faits divers.

FR3

20.30 **«Nosferatu, fantôme de la nuit»** de Werner Herzog avec Klaus Kinski, Isabelle Adjani, Bruno Ganz, Jacques Dufilho, Roland Topor.



22.40 **Océaniques.** Des hommes: Angels of War.

SELECTION RADIO

MERCREDI 5 OCTOBRE

RSR1

17.05 **Première édition.** Connaître le Léman.

CARNET

DÉCÈS

Mme Marie-Louise Mutter, 75 ans, Sion
M. Marcel Carrupt, 59 ans, Chamoson
Mme Bertha Bussien, 88 ans, Port-Valais
Mme Elisa Locher, 71 ans, Montana
M. André Brulhart, 43 ans, Massongex
M. Sylvain Savoye, 75 ans, Martigny
M. Etienne Fragnière, 73 ans, Bramois

On cherche de jeunes volontaires pour des stages pratiques

PRO JUVENTUTE donne l'occasion aux jeunes de 17 ans et plus de vivre une expérience particulièrement intéressante en occupant leurs loisirs de façon utile.

Pourquoi pas, pendant deux ou trois semaines durant des vacances scolaires, aider une famille surchargée?

- Il s'agit de:
- partager la vie quotidienne de cette famille;
 - surveiller les enfants;
 - aider au travail du jardin, des champs, à l'étable, au ménage, à la récolte des fruits;
 - veiller sur un membre handicapé de la famille;
 - mettre la main à la pâte là où le besoin s'en fait sentir;
 - faire collection d'expériences uniques.

20.05 **Sports, musique, information** par Raphaël Guillet.

ESPACE 2

16.05 **A suivre...** il était une fois Moïse. Histoire humoristique de l'exode (8).

20.05 **Orchestre de la Suisse Romande.** En direct du Victoria Hall à Genève. «Le Paradis et la Péri» de R. Schumann.

JEUDI 6 OCTOBRE

RSR1

09.05 **Petit déjeuner.** L'Etat de poésie selon Haldas.

17.05 **Première édition.** Regard aigu sur le journalisme.

ESPACE 2

18.05 **Espace 2 Magazine.** Dossier littérature: la bibliothèque d'Alexandrie.

20.05 **Festival de musique Montreux-Vevy 1988.** En direct du Pavillon de Montreux. Orchestre Philharmonique de Strasbourg. Oeuvres de Roussel, Fauré, Saint-Saëns, Strauss.

RADIO-MARTIGNY

Du lundi au vendredi

10.00 **Le flash info.**
10.05 **Clin d'œil.**
10.15 **C'est à vous pour pas un rond.**
11.00 **Nostalgie à plein tube...**
12.00 **Les jeux de midi.**

MARDI 4 OCTOBRE

12.15 **Les 5 minutes du CREM.**
19.15 **Onda Azzurra** avec Anna et Hugo.
20.05 **Ballade francophone** avec Pascal Secchi.
21.00 **HC Martigny - Zurich.** Concours pick-puck.
22.40 **FM & Cie**

MERCREDI 5 OCTOBRE

19.00 **Jouons sur 90.8**
19.15 **Cinéma magazine** une émission réalisée et présentée par Hervé Rey et Michel Mottiez.
20.00 **Bol d'air** avec Vick Parker et ses surprises.
22.00 **FM & Cie** avec Jean-Louis Thomas.

JEUDI 6 OCTOBRE

19.00 **Jouons sur 90.8.**
19.15 **Administrativement vôtre.** Une émission réalisée et présentée par Hervé Rey.
20.05 **Disco-Hit** avec Sébastien.
22.00 **FM & Cie** avec Michel Mottiez.

CINEMAS

Casino: jusqu'à dimanche 9 à 21.00: *Piège de cristal* de John McTierman avec Bruce Willis et Alan Rickman (16 ans); jusqu'à dimanche 9 à 19.00: *Bagdad Café* avec Marianne Sägebrecht (14 ans).

Corso: mercredi et jeudi à 20.30, vendredi et samedi à 20.00, dimanche à 16.30 et 20.30: *Rambo III* avec Sylvester Stallone (14 ans).

EXPOSITIONS

Fondation Pierre Gianadda: Musée archéologique gallo-romain - Musée de l'automobile. Les trésors du musée de Sao Paulo: «De Manet à Picasso», jusqu'au 6 novembre. Ouvert tous les jours de 10.00 à 18.00.

Manoir de Martigny: Michel Favre (sculptures), jusqu'au 16 octobre, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Galerie Latour: Alain Arlettaz (huiles), jusqu'au 15 octobre, du lundi au vendredi de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00, samedi de 10.00 à 12.00, dimanche de 15.00 à 18.00 en présence de l'artiste.

Centre valaisan du film: photographies de Werner Bischof (1916-1954) sur la Hongrie en 1947. Ouvert jusqu'au 13 octobre, du lundi au vendredi de 14.00 à 18.00.

Saint-Maurice (Galerie d'Agaune): 15 artistes valaisans. Ouvert jusqu'au 23 octobre, tous les jours de 09.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Saint-Maurice/Les Cases (Galerie Casabaud): travaux de Pierre Küenzi sur le thème «De l'ébène à l'érable». Ouvert jusqu'au 31 décembre, de 09.00 à minuit, sauf le mardi soir et le mercredi.

Le Châble (Musée de Bagnes): «16 juin 1818: la débâcle de Giétroz», expo thématique ouverte jusqu'au 9 octobre. Octobre du mercredi au dimanche de 15.00 à 18.00.

Saillon (Fondation Stella Helvética): les artistes savoyards exposent, ouvert jusqu'au 9 octobre, tous les jours de 14.30 à 18.00.



DEPUIS PLUS DE 25 ANS
A VOTRE SERVICE



Appareils ménagers
et industriels

Exposant à la Foire du Valais
Secteur H - Stands 363-364

ANDRÉ MONNIER-GASSER & FILS
1920 MARTIGNY
Grand-Saint-Bernard 56-60
(026) 2 22 50

Demandez une
offre sans engagement

VOTRE
PUBLICITE ...

026 / 2 26 55

ATELIER 13

CRÉATIONS ET RÉALISATIONS
SÉRIGRAPHIE, LETTRES ET MATÉRIEL ADHÉSIFS
RENÉ GRANGES & CIE Route du Simplon 112

- 1920 Martigny



BERNARD MICHAUD

Facteur de piano

Accordage - Réparations - Vente

Rue Marc-Morand 8 - 1920 Martigny - Tél. (026) 2 22 36

Téléphonez pour un rendez-vous!

COCKTAIL HAUT-VALAISAN

Les insipides salades du Dr Aloïs Grichting...

A constater la manière systématique avec laquelle le professeur Aloïs Grichting du Collège Spiritus Sanctus de Brigue semble se plaire à dénigrer l'activité pourtant exemplaire du chef du DIP, on en vient à se demander comment ce semeur de trouble — broutant encore à différentes crèches et jusqu'à celle de l'Evêché — trouve encore du temps pour exercer correctement la profession qui devrait être la sienne. C'est-à-dire celle consistant à former la jeunesse qui lui est confiée. Sans encore parler du rôle qui lui appartient également en tant que père de famille. Car, en fait, M. Grichting n'est abbé que pour la Télévision de la Suisse romande...

Dans le *Walliser Bote* de mardi dernier, avec le ministre de l'éducation cantonale et le Parti radical sierois en point de mire, ce plumitif de très bas étage en veut à l'Ecole valaisanne de tourisme. Entre autres élucubrations, il y affirme que l'établissement précité instruit professionnellement des élèves de cantons riches avec l'argent de contribuables valaisans: il en veut pour preuve le fait que plus de 70% des étudiants proviennent de l'extérieur du canton, qu'ils ne paient que 1000 francs par semestre et que, par conséquent, ils bénéficient ainsi et en quelque sorte d'une «aide au développement...».

Puis, réservant une flèche acérée à l'adresse de la majorité radicale du Conseil communal sierois, qui n'aurait pas tenu toutes ses promesses en ce qui concerne les locaux à mettre à disposition de l'Ecole de tourisme, l'illustre pédagogue de proposer tout de go le transfert immédiat des élèves de langue allemande de l'Institut sierois au nouveau Collège de Viège, sinon à celui de Brigue. Non sans ironie, il ajoute qu'aux Sierois, il leur restera toujours assez avec leurs élèves francophones pour se consoler de la perte d'un petit million par année... Et l'ineffable journaliste occasionnel de se demander pourquoi le Valais central devrait manger la partie du gâteau qui revient au Haut-Valais. Le Valais central voudrait seulement manger, sans même devoir cuire le gâteau. Cela n'est pas bon. Et, sur ce point, nos politiciens haut-valaisans devraient intervenir énergiquement, conclut l'irascible professeur.

Inutile de dire que dans le privé, gens de pareil acabit auraient été remerciés, depuis belle lurette déjà. Alors qu'à l'Etat, tout comme si de rien ne s'était passé, on continue à les rétribuer pour une fonction qu'ils ne remplissent pas correctement, pour notamment diffuser des faits ne correspondant absolument pas à la réalité. L'observateur

Visitez notre exposition en plein air
à la Foire du Valais à Martigny
du 30 septembre au 9 octobre 1988



Route du Simplon, 1920 Martigny
Tél. (026) 2 51 51 - 52

Bagutti Sport

CHAUSSURES
CONFECTION - CHEMISERIE

Avenue de la Gare 32 Martigny Tél. 026 / 2 14 14

MOTEURS
RAVISON

Diesel essence

Compresseur
Groupe électrogène
Culasses

Mécanique générale

A votre disposition de notre stock
moteurs échanges toutes marques
Echange standard Turbocharger CAV-
Holset

Agent officiel Deutz et VM

Alesia S.A., Martigny

Tél. (026) 2 16 60 - 63
Télex 473791 ALESA CH

Vingt-cinq ans à votre service

MARTIGNY REGION

Rallye de la Jeunesse radicale de Riddes

En date du 18 septembre 1988, la Jeunesse radicale de Riddes organisait, en collaboration avec le PRD et la fanfare l'Abeille, son 6^e rallye, qui s'est déroulé, comme à l'accoutumée au couvert bourgeois de Willy. Ce sont tout d'abord une quinzaine d'équipes qui se sont réunies sur la place de l'Abeille pour participer au rallye qui les conduisit dans quelques villages voisins avant de se terminer à l'entrée des Mayens-de-Riddes. Puis de nombreuses personnes, environ une centaine, les ont rejoints pour partager l'apéritif au Café-Restaurant La Tzoumaz. Tous ont pu apprécier quelques morceaux de musique, interprétés par la «Concasseuse» (Abeille réduite) qui a contribué à donner un air de fête à cette journée. Celle-ci s'est poursuivie par le partage du repas entrecoupé par des allocutions et quelques jeux.

Chaque année, lors de cette manifestation, nous sommes heureux de recevoir quelques invités de marque. Si malheureusement, M. Alain Dupont, notre invité du jour, n'a pu nous rejoindre à cause d'empêchements de dernière minute, Mlle Isabelle Vogt, encore présidente de la JRS à ce moment, et M. Alexandre Bender, représentant de la JRV, nous ont fait l'honneur de leur présence, tout comme notre prési-

dent de commune, M^e Jean Vogt, et le président du PRD de Riddes, M. Michel Gillioz, qui nous ont fait connaître leur point de vue au sujet de la vie politique actuelle de notre commune.

En conclusion, nous sommes heureux d'avoir pu constater qu'avec la fusion de sociétés différentes, mais appartenant à la même famille, la participation fut concluante. Mais il ne faut pas que cela soit uniquement le cas lors de journées récréatives, mais aussi lors de périodes plus importantes, comme l'échéance communale toute proche. Le seul moyen d'assurer un succès total au moment voulu, c'est de collaborer plus que jamais. Si trois enfants peuvent vivre leur vie séparément, ne peuvent-ils et ne doivent-ils pas se rassembler pour défendre les causes de la famille? Il est justement temps maintenant de le faire car la famille radicale doit maintenir, si ce n'est améliorer, sa place au sein de la commune.

Etant donné le travail effectué au sein des autres partis, il est préférable et souhaitable pour notre famille qu'il n'y ait pas d'enfants prodigues. C'est dans cette voie-là que nous gagnerons encore!

La Jeunesse radicale de Riddes

La sécurité sur les pistes à l'ordre du jour

CHAMPEX (stede). — Samedi en fin de matinée, la station de Champex recevait les chefs de sécurité et patrouilleurs de Suisse romande et du Tessin, à l'occasion de leurs assises annuelles.

L'Association romande des chefs de sécurité et patrouilleurs avait choisi Champex comme lieu de son assemblée générale.

Dans son rapport d'activité, M. Gaston Barben, président de l'association, a relevé, entre autres points, la demande d'adhésion des patrouilleurs tessinois. Les pourparlers sont toujours en cours afin d'obtenir la reconnaissance par l'OFIAMT de la profession de chef de sécurité.

Trois membres de l'association ont été désignés comme délégués à la commission cantonale valaisanne d'information sur les avalanches. Il s'agit de MM. Elmar Willig, de Fiesch, Gilbert Chardon, de Montana, et Michel Darbellay, de La Fouly.

Un cours de chef de pistes sera organisé au printemps 89 à Leysin et la pro-

chaine assemblée générale se tiendra le premier samedi d'octobre à Airolo.



M. Gaston Barben, président de l'Association romande des chefs de sécurité et patrouilleurs.

Coupe valaisanne de trial à Fully

La dernière manche de la Coupe valaisanne de trial se déroulera ce dimanche 9 octobre à Fully. On annonce la participation des coureurs licenciés, Heinz Schnyder, Peter Locher et Jean-Michel Gaillard. Les inscriptions seront prises sur place dès 7 heures.

Dans le cadre de cette journée, un gymkhana de vélos sera également mis sur pied par le Moto-Club de Fully.

Pour de plus amples informations, prière de composer le (026) 5 38 16.

Une fanfare pour une soirée

SEMBRANCHER (ry). — Samedi, le Parti radical du chef-lieu et la fanfare l'Avenir avaient mis sur pied une soirée brisolée.

Lors de celle-ci, il fut question du rendement définitif des comptes du Festival 1987 qui se bouclent finalement avec un coquet bénéfice. Par ailleurs la surprise fut grande de se voir offrir un concert par la fanfare de Chênes-Bougerie, Genève, en déplacement en Valais pour la Foire du Valais et surtout invitée par M. Jean-Paul Troillet, président du C.O. du Festival 1987.

Une aubade qui fut fort appréciée par les quelque 70 personnes présentes et qui généra la bonne humeur pour le reste de la soirée.

Nouvelles publications pour Georges Nemeth

(ry). — Après Martigny, Entremont et Sierre, deux nouveaux albums dus au talent du dessinateur Georges Nemeth sont prêts à sortir de presse, il s'agit de Sion à l'aube du XX^e siècle et Hérens pour la même période.

Le succès des autres albums va certainement entraîner ceux de ces nouvelles parutions tant les dessins donnent une image exacte de quartiers, de lieux d'autrefois dont certains n'ont pas subsisté devant l'assaut du temps.

Les nouveaux albums sont actuellement en souscription auprès de l'auteur à Vollèges.

MARTIGNY

40^e ANNIVERSAIRE DES JEUNESSES MUSICALES DE SUISSE FPG: Pierre Métrailler, trompette

MARTIGNY. — Le mercredi 5 octobre, à 20 h. 15, les Jeunesses musicales de Martigny accueilleront, en la Fondation Pierre Gianadda, le prestigieux trompettiste valaisan Gérard Métrailler, accompagné par l'Ensemble Orchestral de Genève placé sous la direction du jeune chef français Laurent Gay. Ce concert s'inscrit dans le cadre de la tournée nationale marquant les festivités du 40^e anniversaire des Jeunesses musicales de Suisse.

Le programme du concert sera centré sur Joseph Haydn puisqu'il com-

prendra le célèbre Concerto pour trompette en mi bémol majeur, la Symphonie N^o 99 de même tonalité, ainsi que deux courtes œuvres contemporaines s'inspirant du grand compositeur autrichien, l'une de Jürg Frei, représentant la Suisse alémanique et l'autre de Esther Roth-Aeschlimann, représentant la Suisse italienne et rhéto-romanche.

Les billets pour ce concert peuvent être réservés auprès de la Fondation Pierre Gianadda, tél. (026) 2 39 78, de 10 à 19 heures.



L'Ensemble Orchestral de Genève

CAVES DU MANOIR: UNE CERTAINE ATMOSPHERE Jeudi 6: Isabelle Mayereau Vendredi 7: Romain Didier

MARTIGNY (ymf). — Pour les fans d'Isabelle Mayereau, les grandes retrouvailles auront lieu jeudi soir à 20 h. 15.

L'interprète de «Tu m'écris» revient avec, dans ses bagages, un répertoire tout neuf et... quelque peu surprenant.

N'ayez crainte, la chanteuse n'a rien perdu de sa finesse. Simplement, ses chansons sont désormais bâties sur une musique plus «jazzy», ses textes toujours ciselés dans le meilleur de la langue française, le tout diffusant une atmosphère douce et chaleureuse dans laquelle on s'enlise volontiers.

ROMAIN DIDIER

Après le climat privilégié de ce premier rendez-vous, le public des Caves n'aurait pas supporté d'être brusquement désenchanté. En invitant Romain Didier le lendemain soir, les responsables ont vu juste. Le chanteur français a toutes les qualités pour envoûter définitivement le lieu sacré de la chanson en Valais.

Romain Didier a la voix carrée, chaude, bien placée. Il dévoile un romantisme toujours à fleur de cœur, en abor-

dant des thèmes nouveaux cependant, assortis d'une remarquable mise en scène musicale.

Isabelle Mayereau sans plus de timidité; Romain Didier et ses rêves fous: deux événements à ne pas manquer jeudi 6 et vendredi 7 octobre à 20 h. 30 aux Caves du Manoir.



Romain Didier vendredi aux Caves du Manoir.

ECONOMIE

Parution d'«Electro-Info» d'octobre

Dans le courant du mois d'octobre paraîtra le dernier numéro d'«Electro-Info», le magazine de l'Union suisse des installateurs-électriciens et de l'Association suisse d'achat électro. Tiré à plus de trois millions d'exemplaires, ce magazine fournira aux lecteurs des informations concernant divers appareils électro-ménagers, ainsi que des conseils pratiques destinés aux utilisateurs. «Electro-Info» d'octobre donnera également l'occasion de gagner des voyages ou des appareils électro-ménagers.

VIENT DE PARAITRE

UN LIVRE DE J.-M. RODUIT La petite et moyenne entreprise (PME)

Il est d'actualité de parler des PME dans le monde économique contemporain. Les banques leur consacrent une attention soutenue. Les politiciens les choisent, à l'exemple du Premier Ministre français, Michel Rocard, qui veut réduire leurs charges pour qu'elles puissent créer encore plus d'emplois. Des études diverses paraissent régulièrement à leur sujet, tant leur nombre croît. On en compte maintenant plus de deux cents en Valais.

La thèse, que vient de rédiger Jean-Marc Roduit, de Fully, «La petite et moyenne entreprise» épine dorsale de l'économie suisse, pour l'obtention du titre de Master business administration (MBA), correspond donc exactement aux préoccupations quotidiennes de nombreux milieux d'affaires.

Véritable bréviaire, elle part de constatations irréfutables pour aboutir à une stratégie active efficace. Ainsi, après avoir recensé cette année 700 000 nouvelles entreprises aux USA et 15 500 en Suisse, de 1975 à 1985, elle dévoile rapidement les clefs du succès: les collaborateurs et les capitaux.

Elle ne s'en tient pas à des généralités, mais insiste sur la nécessité d'une base sûre, au départ, le Business Plan, qui guide banquiers et créateurs dans

un direction bien choisie.

Puis, M. Roduit consacre de nombreux chapitres à l'étude d'une méthodologie de la qualité, face au client, qui représente le centre des préoccupations.

Non content de prévoir le présent, avec l'exploitation, il envisage la succession et toutes sortes d'implications, tels les problèmes humains, juridiques, fiscaux, puisqu'une des nécessités des nouvelles entreprises réside dans la durée.

Pour y parvenir, il faut appliquer sévèrement une stratégie et un plan de développement, en choisissant les meilleures possibilités. Un marketing permanent apporte les informations nécessaires et permet une prise de décision rapide dans un monde en évolution perpétuelle.

Quant au personnel, il faut l'intégrer le plus possible aux dirigeants, le faire participer aux décisions, pour qu'il se sente partie prenante et motivé dans ses agissements.

Ces premiers plans doivent s'appuyer sur un arrière bancaire indispensable, qui contrôle la rentabilité, complète l'autofinancement, permet des tractations à l'étranger, fournit des consignes d'actualité.

Ainsi, la gestion financière évite des

erreurs irréparables en diverses directions. L'une d'elles, les assurances, doit être maîtrisée, non seulement pour couvrir les risques et les sinistres, mais aussi pour prévoir les piliers des collaborateurs, leur garantir des situations convenables dans leurs états: maladie, accident, chômage, vieillesse, etc.

Pour gérer ces départements indispensables, l'informatique offre aujourd'hui des systèmes adéquats, qu'il faut exploiter au maximum. Là encore, la réflexion s'impose, et les utilisateurs sont forcés de poursuivre leur formation en permanence.

«Ces observations doivent nous obliger à nous remettre en cause, à dynamiser notre créativité, à développer notre capacité d'adaptation... Au cours de ce travail, j'ai voulu communiquer quelques moyens simples aux patrons des PME, afin de leur permettre de trouver des solutions pour maintenir leur efficacité», affirme Jean-Marc Roduit.

En lisant sa thèse très bien présentée, vous éviterez, selon son conseil: «de ne voir midi qu'à l'heure de votre clocher, alors que le monde économique et technologique se bouleverse».

Joseph Gross

BIMILLÉNAIRE DE LA ROUTE DU GRAND-SAINT-BERNARD Concours du Confédéré

Dans le cadre du bimillénaire du Grand-Saint-Bernard qui se déroulera durant l'année 1989, le Confédéré organise un concours portant sur des écrits en relation avec cette artère historique. Une dotation de Fr. 1500.— de prix récompensera les meilleurs écrits ou trouvailles. Cette dotation est rendue possible par le geste des organisateurs de cette commémoration.

A VOS GALETAS, A VOS PLUMES?

Ce concours prévoit deux catégories bien distinctes de concurrents:

- 1. Catégorie Histoire**
Le meilleur document historique ou personnel faisant mention de la route du Saint-Bernard et tout événement ou anecdote en liaison avec cette route célèbre, sera primé. Il sera antérieur à 1945.
- 2. Catégorie écrits contemporains**
Cette catégorie recevra tous les écrits de quelque nature que ce soit, poésies, chants, proses, etc., issus de l'imagination ou d'un fait réel qui racontera le mieux la route du Grand-Saint-Bernard. Cette catégorie conviendra particulièrement bien aux élèves des classes secondaires qui voudraient par là exercer leur talent de narrateur.

DÉLAIS

Les documents et manuscrits, fac similés ou photocopies, devront parvenir à la rédaction du Confédéré pour le 31 janvier 1989.

JURY

Un jury composé d'historiens, de gens de lettres et de journalistes, récompensera les trois premiers de chaque catégorie.

ADRESSE

Pour tout renseignement complémentaire, pour tout échange de correspondance, l'adresse suivante est à retenir: Confédéré, case postale 407, 1920 Martigny.

RESPONSABLE

Le responsable de la coordination et du concours est M. Adolphe Ribordy, rédacteur en chef du Confédéré.

29^e FOIRE DU VALAIS * MARTIGNY

MUSÉES VALAISANS

Du raisin à la bouteille



Lundi après-midi, les Amis de Plan-Cerisier procédaient à une démonstration de la fabrication du vin dans la halle des Musées valaisans. Les visiteurs ont ainsi pu assister au pressage du raisin frais, livré, dans le pressoir du Musée de Plan-Cerisier. Ils purent déguster à loisir le délicieux moût ainsi recueilli. Les explications de MM. Jean Frachebourg, président des Amis de Plan-Cerisier, et Alexis Coquoz, vigneron-encaveur, furent précieuses afin de comprendre la suite du processus de vinification.

Une démonstration de la fabrication des échals était également au programme de ce lundi après-midi, tout comme le sera dès aujourd'hui celle du fromage du pays.

Bourse valaisanne des affaires

La FEV, en étroite collaboration avec la Société des arts et métiers et commerçants de Martigny et les secrétaires régionaux du Valais, innove dans le domaine des services aux entreprises, en mettant sur pied la 3^e bourse valaisanne des affaires.

De quoi s'agit-il? La bourse est le moyen de mettre en rapport direct les entreprises valaisannes désirant échanger, collaborer, s'informer dans un des quatre secteurs suivants:

Emploi (offre et demande d'emplois qualifiés);

Assistance aux entreprises (offre et recherche de services spécialisés tels que transports, informatique, publicité, etc.);

Equipement (vente, achat et location de locaux, de machines, etc.);

Sous-traitance (mise en relation de preneurs et donneurs de travaux de

sous-traitance).

Le fonctionnement de la Bourse est souple et sans contrainte: les offres et demandes sont affichées sur des tableaux durant toute la durée de la séance. Annonceurs et intéressés se rencontrent puis dialoguent sur place. Gain de temps, contacts personnels, c'est une formule pratique qui plaît aux chefs d'entreprises.

Si vous avez des capacités disponibles; si vous cherchez un spécialiste ou si vous avez une affaire à proposer: alors, ne ratez pas ce rendez-vous d'affaires unique en Valais!

Participez à la bourse valaisanne des affaires, qui aura lieu **vendredi 7 octobre 1988, dès 14 h. 30, dans le cadre de la journée économique de la Foire du Valais, à Martigny.**

L'entrée est libre et gratuite.

Journée du troisième âge



Journée sympathique que celle dédiée aux personnes âgées. Hier, dès 9 h. 30, elles furent accueillies à la Fondation Pierre Gianadda par la responsable de Pro Senectute, Mme Colette Ravera, ainsi que par M. Saudan, représentant le Crédit Suisse. Près de quatre cents participants ont pu assister à une conférence sur le thème de l'alimentation du 3^e âge, donnée par Mme Farquet, diététicienne. La journée s'est poursuivie par une visite de la Foire du Valais.

Curling: 5^e Tournoi international de la Foire du Valais



Ce prochain week-end, le Curling-Club de Martigny met sur pied son traditionnel tournoi de la Foire du Valais. Plein succès au niveau de la participation: 28 teams seront présents au Forum d'Octodure pour disputer les quelques cinq challenges mis en compétition.

On relèvera, outre la participation des équipes valaisannes toujours fidèles au rendez-vous, les formations de Chamonix, Saint-Gervais, Neuchâtel, Genève et Vaud.

Plusieurs de ces équipes ont l'habitude de flirter avec les places d'honneur et nous promettent de belles confrontations.

Début des jeux: samedi dès 8 heures; finales: dimanche à 14 heures.

MERCREDI 5 OCTOBRE

Journée officielle de l'UNIL

10.00 Ouverture de la Foire au public
10.00 Salle des Métiers: forum présidé par M. Fritz Sturm, professeur à la Faculté de droit sur le thème du «Nouveau droit de la famille». M. Sturm sera assisté de personnalités du monde judiciaire valaisan

14.00 Halle de réunions de la Foire: forum d'orientation destiné aux collégiens valaisans;
Salle des Métiers: rencontre enseignants valaisans - enseignants UNIL sur le thème «Quelles collaborations?»;
Ces deux rencontres sont organisées par le Service d'orientation et conseils aux étudiants de l'UNIL avec l'appui du DIP Valais

15.15 Motel des Sports: séance du comité de liaison UNIL/Valais

16.00 Halle de réunions de la Foire: manifestation officielle;
Allocutions de MM. Bernard Comby et Pierre Cevey, conseillers d'Etat, chefs du Département de l'instruction publique des cantons du Valais et de Vaud, et de M. Pierre Ducrey, recteur de l'UNIL

16.30 Apéritif puis visite du pavillon d'honneur de l'UNIL

Journée de l'élevage

07.30 Marché-concours de bovins organisé par la Station cantonale de zootechnie, sur le terrain des Neuilles, face au CERM;
Appréciation et classement des animaux par le jury, puis libre circulation des éleveurs parmi les animaux
14.00 Présentation des meilleurs sujets dans l'arène et distribution des prix
16.00 Ouverture de l'exposition de bovins dans l'enceinte de la Foire

Manifestations annexes

10.00 Conférence de presse DAT / DAP
12.00 Repas de la presse
15.30 Séance du comité cantonal de l'UVAM.

JEUDI 6 OCTOBRE

Journée du tourisme et des Musées régionaux

10.00 Ouverture de la Foire au public
10.00 Halle de réunions de la Foire: conférence-débat organisé sous l'égide de l'Association valaisanne des Musées locaux, musées qui font partie intégrante de l'offre touristique de nos villages et stations: «Dynamisme et variété des musées locaux valaisans»

Forum UNIL

10.00 Salle des Métiers: forum UNIL sur le thème des «épidémies et maladies contagieuses»;
Exposé de MM. Glauser et Bille, professeurs à la faculté de médecine et présentation du phénomène des épidémies par M. Guy Saudan, historien. Cette manifestation bénéficie de l'appui de l'Association des médecins valaisans

Manifestations annexes

17.00 Halle de réunions de la Foire: 9^e distribution des prix de la recherche et de la réadaptation professionnelle sous l'égide de l'Office valaisan de la réadaptation professionnelle
17.00 Petit Forum: remise des prix du concours balcons fleuris de la Société de développement de Martigny
18.00 Salle des métiers: assemblée de l'Association des régisseurs et courtiers en immeubles diplômés et rencontre avec les régisseurs et courtiers valaisans, suivie d'un repas en commun dans l'enceinte de la Foire.

CENTRE DE LOISIRS

Résultats de l'enquête policière

Dimanche à la Foire du Valais, le Centre de loisirs des Vorzières a mis sur pied une enquête policière. Vingt-trois équipes de deux à trois participants se sont lancées sur les traces de l'espion infiltré parmi les stands. Treize équipes ont découvert ce digne émule de James Bond.

Voici le classement de ce concours:

1. Equipe de Julia Pascucci et Géraldine Bochatay, Vernayaz (20'16); 2. Equipe de Jonas Brulhart, Martigny (40'20); 3. Equipe de Sarah Mégroz, Martigny (46'16); 4. Equipe de Sarah Chatriand, Martigny (1'12'51); 5. Equipe de Lionel Barman, Saxon (1'14'41).

Les gagnantes du 1^{er} prix se partagent un carnet d'épargne de 100 francs et une machine à calculer.

La journée des jeux de simulation a été organisée par les clubs de jeux de rôles de Martigny et de Monthey et le Centre de loisirs de Martigny avec la collaboration des clubs de jeux de rôles de Suisse romande.

Les rencontres de l'UNIL

L'Université de Lausanne n'est pas seulement présente à travers son stand d'honneur à la Foire du Valais.

Elle s'efforce de mieux se faire connaître auprès du public par le biais d'une animation variée à souhait. Ainsi, durant la journée de samedi, l'UNIL a organisé une excursion aux Follateres, un site d'une grande richesse pour les naturalistes.

Lundi, à la salle des Métiers, l'UNIL a encore mis sur pied un forum sur les Lettres romandes avec un exposé de Mme Doris Jakubec, directrice du Centre de recherche sur les Lettres romandes. Un débat animé par l'Association des écrivains valaisans sur le thème «Ecrire en Valais aujourd'hui» a suivi.

Mardi, MM. Pierre Gilliland, profes-

seur à la Faculté des sciences sociales et politiques, et Hermann-Michel Hagmann, directeur du Centre médico-social de Sierre, ont conduit un Forum intitulé «Vieillesse de la population et planification médico-sociale».

On rappelle que la journée de mercredi sera consacrée à l'Université de Lausanne à la Foire du Valais. De nombreuses rencontres sont prévues, dont la principale, sur le coup de 16 h. 30, verra la signature d'une convention destinée à renforcer les liens entre l'Université de Lausanne et le Vieux-Pays.

Enfin, jeudi à 10 h. 30 à l'Hôtel de Ville, c'est un forum sur le thème «Epidémies et maladies contagieuses» qui sera à l'affiche.



Les technologies modernes sont en plein essor en Valais. La convention signée ce mercredi s'inscrit dans la perspective d'une ouverture du Vieux-Pays à ces technologies de pointe.

Les étudiants valaisans de Lausanne

(ry). — L'Université de Lausanne est, on le sait, hôte d'honneur de la 29^e Foire du Valais. Un espace du stand d'honneur est réservé à l'AUVAL ou Association des universitaires valaisans de Lausanne. Ainsi donc, à quelque 80 km du Valais le jeune étudiant ressent le mal du pays?

Les choses ne sont pas aussi simples, cette association qui regroupe quelque 200 étudiants valaisans sur 800 que comptent les deux institutions supérieures lémaniques, l'Université et l'Ecole polytechnique fédérale, fait œuvre utile.

Ainsi, des membres du comité viennent-ils dans les collèges expliquer aux futurs bacheliers ce qu'est l'Université ou l'EPFL. Sur place, elle les guide pour les premiers pas dans le monde complexe des hautes études. C'est là le premier service. Par la suite quelques rencontres sont organisées durant l'année permettant aux étudiants valaisans d'être moins dépayés et surtout de nouer des contacts fructueux entre ressortissants du Vieux-Pays.

Cette présence s'inscrit aussi dans la perspective de liens plus étroits entre l'Académie lausannoise et le Valais, liens qui, depuis quelques années, sont multiples et concrets. Le

CREM de Martigny en est un exemple.

Un stand à visiter donc que celui de l'Université de Lausanne avec un petit détour dans l'espace réservé aux étudiants valaisans où une excellente dôle blanche attend le visiteur.

Valais - Université de Lausanne

C'est donc ce mercredi que le Vieux-Pays et l'Université de Lausanne, représentés par MM. Bernard Comby et Pierre Cevey, conseillers d'Etat, et Pierre Ducrey, signeront la convention visant à une collaboration plus poussée en matière de formation, de recherche, de stages et d'emplois universitaires. Cet accord s'inscrit dans la politique d'ouverture prônée par l'Université de Lausanne qui accueille actuellement quelque 500 étudiants du Vieux-Pays. La signature de cette convention, ce mercredi à la Foire du Valais, à 16 h. 30, témoigne de la solidarité qui doit exister entre une haute école et un canton non-universitaire.

Dimanche: le combat de reines



La 29^e Foire du Valais * Martigny prendra fin par le traditionnel combat de reines organisé par les Syndicats d'élevage de Martigny et Charrat. Des milliers de spectateurs sont attendus dès 10 heures sur le terrain des Neuilles.

SION FORUM

Dopage politique

Pascal Varone

Deux semaines de déchaînement sportif, à grands renforts de médias électroniques, et voilà les Jeux olympiques déjà terminés. On s'habitue à peine à n'entendre parler que de ça, à s'enthousiasmer sur des victoires impossibles, à phantasmer sur d'hypothétiques victoires helvétiques, que la cérémonie de clôture vint si vite bouleverser ces comportements quadriennaux.

Ces jeux laisseront à coup sûr dans l'Histoire un souvenir remarquable, celui de la lutte anti-dopage menée tambour battant. Des demi-dieux furent déchus aussi vite qu'ils furent idolâtrés et d'autres ne perdent rien pour attendre. Implacable loi du sport et de la célébrité voulant que la chute est encore plus rapide que l'ascension.

Mais quel rapport avec le titre de cet article me direz-vous? Certes, je ne vais pas vous entretenir sur les rapports incestueux existant entre le sport et la politique, vous les connaissez depuis longtemps. Intéressons-nous plutôt à l'approche d'une suite de marathons électoraux, à essayer de détecter les candidats dopés. Car malheureusement, comme le sportif, le candidat à une élection utilise parfois des moyens peu avouables pour atteindre ses buts, en voici quelques-uns:

— **Le coup de blanc:** le coup de blanc a un effet de dopage certain, il permet des envolées souvent étonnantes voire surprenantes. L'homme politique dopé au coup de blanc peut se métamorphoser voire se sublimer. Il est souvent le plus fort et a plus d'une fois sauvé la République. Mais attention, ce moyen doit être utilisé avec parcimonie car son effet est de courte durée et peut provoquer une effondrement rapide.

On reconnaît assez facilement un candidat dopé au coup de blanc par certains signes physiques, yeux brillants, difficultés de prononciation, manque de coordination des mouvements, etc., et quelques heures plus tard par un relâchement de muscles faciaux communément appelés «valises».

Ce moyen de dopage est toléré jusqu'à concurrence des normes de police. Un contrôle n'est pas toujours effectué. A noter que les femmes l'utilisent moins, plus habituées à la théine et à la caféine.

— **Le coup de rouge:** effet similaire au coup de blanc, mais reconnu plus sédatif et parant déconseillé pour les longues distances.

— **Le discours démagogique:** moyen largement diffusé et qui possède cet effet surprenant de doper autant le candidat que l'électeur. Ce dopage subtil n'est pas toujours décelable immédiatement. Il provoque rarement de réactions physiques sauf parfois le rire sarcastique quand il est utilisé à de trop fortes doses. Il procède de tout un développement plus verbal qu'intellectuel et s'accompagne d'attributs tels

- la menace: «sans moi, vous ne tiendrez pas la distance»;
- le sucre: «avec moi, vous obtiendrez tel avantage»;
- la promesse: certainement le plus dangereux des anabolisants politiques, dope momentanément mais ne se révèle que quelques années plus tard (en moyenne 4). Parfois réaliste, elle est souvent surréaliste, ce qui augmente son effet dopant.
- autres: ...

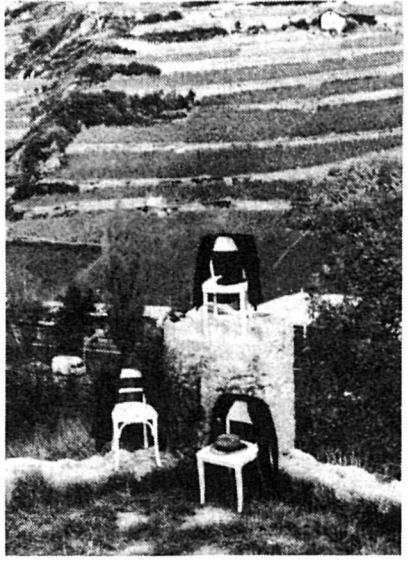
— **La cabale:** accompagnée du serrage de mains, ce type de dopage est absolument nécessaire, faute d'être éliminé dans les séries de qualification déjà, et complètement assimilé. La cabale doit pourtant être exécutée dans les règles et correctement, avec un dosage exact, sans excès, faute de sanction désagréable.

Voilà, cher lecteur, une liste, non exhaustive, de moyens que les candidats soumis à votre verdict utiliseront certainement pour atteindre les premiers la ligne d'arrivée. Toutefois, tous ne se dopent pas avec la même intensité et c'est à vous de les reconnaître en évitant d'être dopés (dupés), faute de quoi vous serez les seules vraies victimes.

FUSION BRAMOIS-SION 20 ans déjà!

BRAMOIS (Stede). — La municipalité de Sion fêtera le 8 octobre le 20^e anniversaire de la fusion des communes de Sion et Bramois. La journée débutera par une réception officielle dès 11 h. 30 à la salle Super-saxo et se poursuivra dès 16 heures par une course pédestre à travers le village de Bramois. Dès 18 h. 30, la municipalité offrira un «apéritif-soupe» agrémenté par les productions du groupe d'accordéonistes Le Mazot. MM. Jacquod et Debons prononceront ensuite les allocutions de circonstance. La soirée continuera avec l'aubade donnée par l'Harmonie municipale et La Laurentia.

Marathon de l'humour



SION. — Photo-Reportage, à Sion, organise son traditionnel Marathon de l'humour. Cinq disciplines sont au choix des participants: photographie, pensée, croquis, slogan publicitaire et Land Art. Le marathon se tiendra les 19 et 20 novembre prochains. Plusieurs prix de 300 à mille francs récompenseront les meilleurs travaux.

Pour tous renseignements: Photo-Reportage, cp 2040, 1950 Sion 2.



EN DERNIERE INSTANCE

Caisse de pension: à qui l'héritage?

Rose X., née en 1947, célibataire, employée en qualité d'assistante sociale, était affiliée à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV). Elle a démissionné de sa fonction pour le 30 juin 1985 et la CPEV lui a communiqué que le montant de sa prestation de libre passage s'élevait à 48 000 francs en nombre rond. Elle lui a demandé en même temps de lui faire part de ses intentions quant à l'affectation de cette somme.

Rose X. n'a pas répondu à cette communication. Elle est décédée le 15 juillet 1985, en laissant pour seuls héritiers légaux sa mère, ainsi que ses trois frères. Elle n'avait pas pris de nouvel emploi entre le 30 juin et le jour de son décès.

Les frères de Rose X. ont requis le versement en leur faveur de la prestation de libre passage. Le CEPV a refusé de faire droit à cette requête. Les frères de Rose X. ont alors recouru contre cette décision devant le Tribunal des assurances du canton de Vaud qui a rejeté ce recours.

A QUI REVIENT UNE TELLE PRESTATION?

Ce tribunal a admis, en substance, que Rose X. était encore assurée à la CPEV le jour de son décès et que, par conséquent, en vertu des dispositions de la loi vaudoise sur la Caisse de pension de l'Etat de Vaud, le montant de la prestation de libre passage à laquelle elle aurait eu droit ne constituait pas encore une créance exigible, qui aurait pu tomber dans la succession et revenir à ses héritiers. Ceux-ci n'ont pas eu plus de succès auprès du Tribunal fédéral des assurances qui a estimé que le recours de droit administratif qu'ils lui avaient adressé était mal fondé.

Dans l'arrêt rendu au sujet de ce

GRAND CONSEIL

Question écrite de Raphy Darbellay concernant l'introduction de nouvelles disciplines à l'école primaire

La nouvelle loi du 16 mai 1986 concernant le cycle d'orientation rappelle à l'art. 2 bis que «La priorité est accordée aux branches principales». La loi du 4 juillet 1962 sur l'Instruction publique est moins explicite au chapitre des programmes. Cependant, je pense qu'un principe aussi élémentaire et capital pour l'avenir de notre jeunesse s'applique par analogie à l'enseignement primaire.

Malgré ce fait, l'école subit fréquemment des pressions émanant de députés, d'associations ou d'institutions visant à alourdir les programmes scolaires en introduisant de nouvelles disciplines: éducation aux médias, informatique, premier secours, etc.

Le Conseil d'Etat lui-même, dans son arrêté du 6 avril 1988, vient de rendre obligatoire un cours d'éducation routière en «l'intégrant dans certaines disciplines des programmes».

Mon but, par ces lignes, n'est pas d'émettre un jugement sur l'opportuni-

té ou non de l'introduction d'un programme d'éducation routière. Mais, par contre, je me vois dans l'obligation d'affirmer que cette fois «la coupe est pleine»: toute adjonction de nouvelles matières dans la grille horaire actuellement en vigueur dans les classes primaires se fera au détriment des branches qui y figurent déjà et au détriment aussi des branches principales.

J'invite, par conséquent, le Département de l'Instruction publique à répondre aux deux questions suivantes:

1. Quelle politique envisage-t-il d'appliquer à l'encontre de toutes les tentatives d'imposer à l'école primaire de nouvelles disciplines?
2. Le Département envisage-t-il l'étude d'une nouvelle grille horaire sauvegardant les branches principales et précisant, clairement et quantitativement, les autres domaines à aborder (branches éducatives, artistiques, informatiques, etc.)?

Postulat Christian Dorsaz concernant la création d'un indice valaisan du coût de la construction des logements et d'ouvrages d'utilité publique

L'indexation dans notre canton du Valais, du coût des constructions dans le cadre général des subventionnements de même que l'évolution générale des coûts des logements prennent pour base l'indice zurichois du coût de la construction des logements.

Le calcul de l'indice zurichois se base sur l'évolution des coûts d'un ensemble urbain d'habitations de 60 logements à UTO HOF / Zurich. La structure des coûts est conforme au code des frais de construction du Centre suisse d'études pour la rationalisation des bâtiments CRB.

Si l'indice zurichois correspond à une approche réaliste et contrôlée de l'évolution des coûts du logement, il s'applique principalement à la ville de Zurich et à son canton. Son utilisation dans l'appréciation de l'évolution des coûts de construction dans notre canton ne correspond pas à la réalité tant les disparités économiques entre nos

deux cantons sont grandes.

En Valais, le nombre, le volume et le coût des constructions sont suivis, sur la base des demandes d'autorisation de construire, par l'office statistique du canton qui publie annuellement son bulletin d'information statistique. Une adaptation de la structure et du traitement des données en possession de cet office permettrait une approche suffisante et réaliste de l'évolution du coût des constructions dans notre canton. Cette solution permettrait, d'autre part, d'offrir des données dans les différents secteurs de la construction notamment:

- immeubles et habitations individuelles
 - fermes et constructions agricoles
 - autres constructions
- et permettrait au Valais de disposer d'un outil de travail de son cru collant à la réalité économique de ce canton.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU VALAIS Une organisation essentielle

SION (Stede). — Lundi, à Sion, M. Bernard Comby, chef du Département de l'Instruction publique, a annoncé la création de la Société académique du Valais qui a pour but d'apporter son appui à des recherches entreprises par des étudiants valaisans ainsi qu'à des études réalisées dans le canton.

Au cours du mois de février dernier, 26 projets réalisés par la commission Valais-Université étaient présentés publiquement. Quelques jours plus tard, M. Gérard de Haller, président de la Société académique de Genève, suggérerait la création d'une société valaisanne et offrirait pour faciliter sa naissance, un chèque de 50 mille francs.

Le DIP désignait alors M. Victor Zuchuat comme responsable de la création de la société. Dans la foulée, des contacts ont été pris pour former un comité aussi diversifié que possible, comité composé de 26 membres.

ELEVER LE NIVEAU DE FORMATION

La Société académique jouera un rôle de relais et de sensibilisation. Elle sera également chargée de tenir à jour et compléter les inventaires de stage, emplois et thèmes de recherches universitaires créés par le DIP. La société veut également apporter son appui financier à des enquêtes intéressantes du canton.

La société compte donc sur les cotisations de membres qu'elle espère nombreux et sur les dons.

La Société académique du Valais devrait permettre au Valais de sortir de son vase clos et favoriser le développe-

ment de projets dans les universités. La première assemblée générale est fixée au 18 octobre.

Cours de perfectionnement pour serruriers

L'Association valaisanne des maîtres serruriers et constructeurs, d'entente avec le Service cantonal de la formation professionnelle et le Centre de formation professionnelle de Sion et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire de la serrurerie et construction métallique, organise un cours de forge A1.

Ce cours est ouvert aux serruriers désirant se perfectionner dans le domaine de la forge. Il peut être fréquenté aussi bien par des apprentis de 3^e et de 4^e année d'apprentissage que par des patrons et travailleurs en possession d'un certificat de fin d'apprentissage.

Il se déroulera aux ateliers-écoles de la forge du Centre professionnel de Sion (avenue de France 25) les samedis 5 et 26 novembre, 3, 10 et 17 décembre 1988.

Les inscriptions avec nom, prénom, date de naissance, date des examens de fin d'apprentissage, domicile, profession et employeur, doivent être adressées au Bureau des Métiers, avenue de Tourbillon 33, 1950 Sion, jusqu'au mardi 18 octobre 1988 au plus tard.

Commission professionnelle paritaire des serruriers et constructeurs

REGIONS

Hommage à Georges Kaestli

Monthey vient de perdre brusquement et d'une manière violente un grand radical. Durant toute sa vie, Georges Kaestli, inscrit dans ce parti dès son plus jeune âge, œuvra afin de faire triompher les idées libérales qu'il défendait avec acharnement et intelligence.

Dans le domaine public il fit ses premières armes, lorsqu'il était secrétaire municipal, auprès de M^e Maurice Delacoste alors président de la ville. Puis s'intéressant sans cesse au sort de ses concitoyens et au développement de sa commune, il fut brillamment élu, tout jeune encore, au Conseil général qu'il présida.

Son entrée au Conseil municipal, qui était la suite logique de la belle carrière qu'il entamait, fut tout aussi brillante et il devint rapidement le vice-président de l'Exécutif. A cette époque, ses obligations professionnelles importantes ne lui permirent plus de siéger à l'Exécutif monthey-sans qu'il aurait pu présider, selon le vœu de bon nombre de ses concitoyens, mais il continua à servir avec dynamisme la collectivité au sein de nombreuses commissions où son avis était toujours écouté avec intérêt.

Le côté social de la vie le touchant particulièrement il créa, au moment où les logements étaient rares et chers, la Société coopérative d'habitation qui mit à la disposition des plus déshérités de nombreux appartements confortables. Au moment de son décès, Georges Kaestli était toujours le président actif de cette société et récemment encore il envisageait de réaliser, en homme de



grand cœur, de nouveaux projets, toujours à but social.

Membre du comité du Parti radical, Georges Kaestli préparait avec ses collègues les prochaines élections communales. Son rayonnement était tel que sa disparition sera durement ressentie, tant dans ce milieu politique qu'au sein des sociétés telles que l'Association de la piscine, la Coopérative d'habitation et la Revue monthey-sans qu'il aimait avec conviction et une grande énergie.

La féconde activité qu'il développa généreusement avec son épouse fera que leur souvenir lumineux restera gravé dans le souvenir des Monthey-sans reconnaissants.

Le Parti radical s'associe aux nombreux amis de ce couple modèle qui vient de disparaître pour présenter à sa famille douloureusement touchée l'expression de sa sincère sympathie.
PRD de Monthey

EN BREF

INCENDIE A BOURG-ST-PIERRE

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de mercredi à jeudi au-dessus de Bourg-Saint-Pierre. Près de 5000 m² de forêt ont ainsi été détruits malgré l'intervention des hélicoptères d'Air-Glaciers et des corps de sapeurs-pompiers régionaux. Un feu de bûcheron mal éteint serait à l'origine de cet incendie.

ANDRÉ GEORGES VAINQUEUR DE L'EVEREST

Conduite par le guide Jean-Marc Boivin, une cordée française a vaincu le sommet de l'Everest. L'expédition est parvenue au sommet sans apport d'oxygène, ce qui constitue une première. L'alpiniste valaisan André Georges, dont on était sans nouvelles depuis le 15 septembre, jour de l'annonce de sa mort, fait partie de cette expédition.

ORDINATION DU JÉSUITE PHILIPPE LUISIER

C'était la fête dimanche à l'église paroissiale de Fully où Mgr Henri Schwéry, évêque de Sion, a procédé à l'ordination sacerdotale d'un enfant de la commune, Philippe Luisier. La cérémonie a été agrémentée de productions musicales et chorales à l'issue de l'office divin. Il a également appartenu au président de la commune, M. François Dorzaz, de prononcer une allocution de circonstance. Agé de 31 ans, fils de M. Jules Luisier-Boson, Philippe Luisier devra maintenant accomplir une année de stage de pastorale comme stagiaire à la paroisse de la Sainte-Famille au Grand-Lancy.

PANNE DE COURANT A ECÔNE

Un incendie a éclaté vendredi à la sous-station électrique d'Ecône. Conséquence, des milliers de Valaisans ont été privés de courant électrique durant près de deux heures dans les localités de Chamoson, Leytron, Saillon, Nendaz et Saxon.

ASSEMBLÉE DES PRODUCTEURS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Au cours de son assemblée tenue à Brigue, l'Association valaisanne des producteurs d'énergie électrique, 36 sociétés au total, a pris connaissance de quelques chiffres non dépourvus d'intérêt. En 1987, le Vieux-Pays a produit plus de 10 milliards de kWh, ce qui représente le 17% de la production nationale et le 28% de la production hydro-électrique suisse.

TENNIS DE TABLE: SUCCÈS VALAISAN A BERNE

Ouvert aux pongistes de toute la Suisse, le tournoi de Bümplitz (BE) a particulièrement souri aux Valaisans. Les joueurs de Martigny et de Dorénaz se sont appropriés cinq médailles d'or, une d'argent et une de bronze. Le tournoi du double a été remporté par Daniel Reichenbach et Pascal Nigro. Chez les cadets, Christophe Emonet s'est facilement imposé, à l'instar du Martignérain Sébastien Mercier dans la finale de la catégorie C. Le même Sébastien Mercier dut cependant avouer son impuissance face à Michel Nigro, vainqueur dans la catégorie réservée aux juniors.

CAP: 10 ANS EN VALAIS



La CAP, compagnie d'assurances et de protection juridique, est installée en Valais depuis dix ans. A cette occasion, une nouvelle prestation a été mise en place. Un service de conseils juridiques vient en effet d'être créé dans les locaux récemment inaugurés, à Sion. En Valais, le responsable de la CAP est M. Rémy Bétrisey, de Sion.

MORT CARBONISÉ

Circulant en voiture sur la route des Mayens-de-Chamoson, M. Paul Maye a soudain perdu le contrôle de sa machine au lieu dit Alève. Après avoir dévalé la pente sur une quarantaine de mètres, le véhicule a pris feu. M. Maye, 82 ans, domicilié à Chamoson, est resté prisonnier de l'habitacle et n'a pas pu être secouru à temps.

BILLARD-CLUB DE MARTIGNY: NOUVEAU PRÉSIDENT

Le Billard-Club de Martigny vient d'élire son nouveau président en la personne de M. Philippe Dini qui succède à M. Marcel Abbet. Deux anciens ont été élevés au rang de membres d'honneur: MM. Emile Felley et Jean Weyeneth. A noter que le Billard-Club de Martigny aura pour tâche, le samedi 15 octobre, d'organiser la finale du championnat valaisan libre III. Cette épreuve se tiendra à l'Hôtel Central.

NOUVEAUX PROJECTEURS AU STADE DU FORUM

Les services communaux d'Octodure viennent d'installer six nouveaux pylônes d'éclairage autour de la pelouse du stade du Forum. Cette opération, dont le coût s'est élevé à quelque 70 000 francs, était nécessaire, en raison de l'état de vétusté de l'ancienne installation. La pelouse a également fait l'objet d'un bain de jouvence bienvenu.

NOUVEAU PRÉSIDENT A LA COMMISSION DES GUIDES

Le Conseil d'Etat vient de nommer le député Raoul Lovisa, d'Orsières, à la tête de la Commission cantonale des guides de montagne et professeurs de ski. M. Lovisa remplace à ce poste important M. Maurice D'Alèves, démissionnaire après de nombreuses années d'activité.

AU CONSEIL GÉNÉRAL AGAUNOIS

Lors de sa dernière séance, le Conseil général de Saint-Maurice a adopté le plan de règlement du quartier du Midi en vue de la construction de trois bâtiments à loyers modérés, réservés en partie aux personnes du troisième âge. Les travaux en question devraient débiter en automne prochain. Au cours de cette séance, il a aussi été question du projet de création d'un parking sous le jardin de la Tuilerie.

NOUVELLE FONDATION A SALVAN

Une nouvelle fondation vient de voir le jour à Salvan, la Fondation François-Fine dont l'objectif prioritaire est le maintien en état du vieux moulin à céréales, véritable témoin du passé à Salvan. Le bâtiment a été acquis par la fondation. A longue échéance, cette dernière souhaite rendre opérationnel le vieux moulin qui pourrait également être transformé en musée. L'opération devrait avoisiner les 80 000 francs.

AGRICULTURE

Le coût de la grêle

En 1988, l'assurance-grêle a encaissé 56,3 millions de francs de primes brutes. Les assurés ont bénéficié d'une ristourne de prime de 16 millions de francs, ce qui correspond à une prime nette de 40,3 millions. Les dommages de grêle et autres dommages dus aux forces de la nature ont atteint 43 millions de francs. Par rapport aux primes, ceci correspond à une charge de sinistre de 107% pour 10 500 cas de dommages annoncés.

Du lait, pour quoi faire?

D'août 87 à juillet 88, 29 847 886 quintaux de lait ont été produits en Suisse. Près de 14,6 millions sont allés à la production fromagère, alors que 10,66 millions étaient acheminés vers les produits frais (lait, crème, yogourts, spécialités). Les conserves de lait et le beurre ont nécessité l'utilisation de 4,6 millions de quintaux.

Surfaces floquées à l'amiante en Valais

Dans son dossier de presse du 18 juillet 1988 faisant le point sur les mesures d'assainissement concernant les revêtements floqués à l'amiante en Suisse, l'OFPE mentionnait ne disposer d'aucune information sur le Valais. Cela ne signifiait pourtant pas qu'aucun assainissement n'avait été entrepris.

En Valais, les données suivantes ressortent des inventaires établis au 1^{er} septembre 1988:

- 56% des objets (bâtiments ou installations) floqués à l'amiante ont été assainis (enlèvement total ou recouvrement dans les règles de l'art de l'amiante), contre 22% sur l'ensemble du pays, ce qui représente 54% en surface, contre 25% pour l'ensemble du pays.
- 100% des cas de bâtiments scolaires effectivement floqués en Valais ne comprennent plus aujourd'hui d'amiante, contre 36% en moyenne sur l'ensemble du pays.
- 100% des surfaces dans les bâtiments scolaires effectivement floquées en Valais ne comprennent aujourd'hui plus d'amiante, contre 39% en moyenne sur l'ensemble du pays.
- 33% des cas de bâtiments effectivement floqués en Valais (selon inventaire du 1^{er} septembre 1988) ne comprennent plus aujourd'hui d'amiante, contre 10% en moyenne sur l'ensemble du pays (selon l'inventaire du 1^{er} mars 1988).

5. 21% des surfaces effectivement floquées en Valais ne comprennent plus aujourd'hui d'amiante, contre 13% en moyenne sur l'ensemble du pays.

Quant à l'Etat du Valais, il est propriétaire de deux bâtiments qui possèdent des surfaces floquées à l'amiante: la chapelle de l'Ecole normale des garçons à Sion et le Centre valaisan de pneumologie à Montana.

Travail à domicile: en voie de disparition?

L'enquête sur le travail à domicile réalisée par l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de la statistique annuelle de l'industrie révèle que sur les 8674 établissements industriels recensés en septembre de l'année dernière, 1247 (14,4%) ont eu recours au travail à domicile. Cela représente une diminution de 61 établissements, soit 4,7% par rapport au relevé de septembre 1986. En septembre 1987, la statistique recensait encore 11 668 travailleurs à domicile (dont 10 878 femmes), soit 5,6% de moins que l'année précédente. Ce chiffre englobe 738 personnes actives dans le secteur des services. Depuis 1980, la part des travailleurs à domicile s'est même réduite de 38%.

Robot à battue 1923-H

Makita

Le premier de classe

Il rabote maintenant jusqu'à 3,5 mm de profondeur d'un seul trait. Léger et maniable et pourtant puissant: 850 watts et 16'000 t/min! Fr.

Exposée chez:

BRICO-BOIS

COGEDEM sa
MARTIGNY - Tél. (026) 2 25 77
Route du Simplon entre Martigny et Charrat

Foire du Valais - Stand 533

BERNASCONI MARTIGNY
☎ 026 / 2 47 94

TOUS NETTOYAGES

RIDEAUX - TAPIS - SALONS
COUVERTURES
DAIM - CUIR

STOPPAGE - RÉPARATION

LIVRAISONS A DOMICILE

EXPÉDITIONS

CARTE DE FIDÉLITÉ

Av. Grand-Saint-Bernard 9

combustibles

mazout, charbon, bois,
benzine, diesel, lubrifiants,
révision de citernes

Martigny - (026) 2 31 17 — Monthey - (025) 71 38 66 — Aigle - (025) 26 54 11

20 ans

Depuis plus de 20 ans à votre service

20 ans

GILLIOZ

Fabrique Valaisanne d'enseignes lumineuses et de signalisation routière
1908 Riddes tél. 027/86 24 76

GNR

ECLAIRAGE NEON

CAFE Bar BOUTIQUE

CAISSONS LUMINEUX EN ALU OU VERRE ACRYLIQUE

TOUS TRAVAUX DE THERMOFORMAGE SUR MESURE DE VERRE ACRYLIQUE

REALISATION DE PANNEAUX DE CHANTIER

RESIDENCE

PLAQUE MAGNETIQUE POUR VEHICULE NOUS POUVONS VOUS FOURNIR DIFFERENTES GRANDEURS

Souvenir du Ladakh (juillet 88)

Après de nombreuses heures sur une route tortueuse et impressionnante encadrée par les contreforts himalayens, nous franchissons le Zoli-là (col de la femme) à 3529 mètres d'altitude qui nous ouvre les portes du Ladakh.

Le Ladakh dépend politiquement de la province indienne de Jammu-Cachemire depuis 1947. Cette région se situe au Nord-Ouest de l'Inde dans une zone stratégique. Elle se dispute ses frontières: au Nord-Ouest avec le Pakistan, au Nord avec la Chine et à l'Est avec l'ex-royaume du Tibet (annexé par la Chine dès 1950). Le climat politique qui y règne est très tendu. De part et d'autre des frontières on s'arme afin de conserver ses positions. La route principale qui traverse la région est contrôlée par l'armée indienne. Cet axe suit le cours d'un puissant fleuve, l'Indus, qui traverse la Ladakh d'Est en Ouest, transportant avec lui toute la culture et la spiritualité de ses origines tibétaines.

En poursuivant notre route en direction de la capitale du Ladakh, Leh, nous traversons des paysages étonnants de par leur diversité et leur immensité. De profonds canyons, de vastes étendues désertiques et de verdoyants oasis se succèdent tout au long du cours de l'Indus à travers la chaîne Kailash. Un magnifique chörten nous annonce l'entrée de la ville. Après deux journées harassantes de bus et couverts de poussière, nous sommes contents de nous arrêter dans cette ville. «Djulle! Miss, you want a room?» Des enfants aux visages teintés de soleil nous interpellent dans un anglais très rudimentaire. Ils nous invitent, moyennant quelques roupies² à nous rendre dans leur maison, transformée durant la période estivale en hôtel.

Fourbus et sales, nous les suivons bien volontiers.

Leh compte aujourd'hui 8000 habitants. Durant l'été, elle est littéralement assaillie par les touristes occidentaux qui y trouvent un climat chaud et sec favorable à la découverte du



Femme ladakhie vêtue du costume traditionnel

pays. En effet, cette région, encerclée par les montagnes, n'est pas touchée par la mousson et permet de multiples «trekking» en altitude. Leh est le point de départ de ces randonnées.

Les promenades dans les rues de la ville sont intéressantes à plus d'un titre. Au détour d'une ruelle, nous croisons le regard d'une vieille femme vêtue du costume ladakhi comprenant le gonches (long manteau de coton foncé), le logpa (peau de chèvre qui recouvre les épaules) et le kantop (coiffe). Plus loin, des jeunes femmes actionnent un grand moulin à prières qui laisse retentir le son strident et régulier d'une petite clochette. Sur le bord du trottoir, une paysanne vendant ses légumes, chasse à grands cris un âne qui tentait de lui manger ses carottes. Des femmes, portant de grandes hottes sur leur dos, manient avec agilité le pic et la pelle. Au marché tibétain, les bijoux nous lancent des reflets turquoises et les divers objets du culte bouddhique nous intriguent. Un vieil homme égrène son chapelet tout en récitant des mantras (prières). Un autre homme fait tourner le «moulin à prière» dans sa main en espérant, selon la pensée bouddhique, répandre le calme et l'harmonie sur le monde. Des femmes s'affairent autour d'une pompe afin de remplir leurs jerricans d'eau potable. Que d'animation dans ces rues! Tous les jours, nous découvrons de nouvelles scènes.

Notre nouvel ami, Punchok Tundup, nous explique qu'en hiver, la ville s'endort et s'isole dans un froid intense. En effet, la température descend fréquemment en dessous de 30 degrés. La route qui relie Leh à Srinagar est fermée dès les premières chutes de neige et le reste environ 7 à 8 mois (15 octobre au 15 juin).

REPORTAGE

Les habitants vivent ainsi repliés sur eux-mêmes, en famille, dans une même pièce. Leur seul lien avec le reste de l'Inde est maintenu par la voie des airs; mais l'atterrissage est périlleux et le brouillard empêche souvent tout avion de se poser.

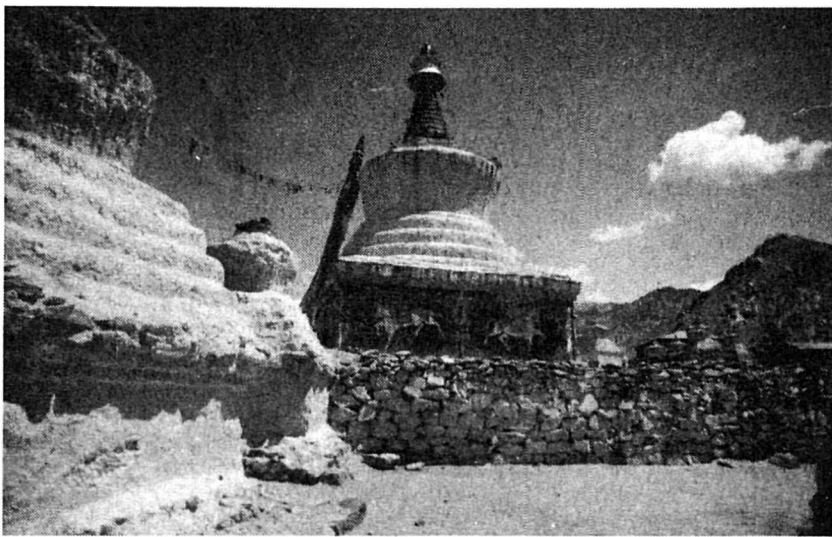
En ce 25 juillet, l'avion ne partira pas de Leh. Le temps malheureusement nous presse et nous décidons de partir sans tarder. Nous quittons dans la nuit la capitale et notre ami Tundup. Nous serions volontiers rester plus long-

temps dans cet endroit où la simplicité des Ladakhpes et leur hospitalité nous ont réchauffé le cœur. Espérons que les nouvelles valeurs véhiculées par le tourisme ne fassent jamais disparaître ses qualités essentielles de l'être humain.

Manuela Roduit

¹ «Bonjour, Mademoiselle, veux-tu une chambre?»

² Pour 80 roupies indiennes soit l'équivalent de 8 francs: chambre rustique pour deux personnes avec douche.



Un magnifique chörten nous annonce l'entrée de la ville. (Leh)

DIVERTIMENTO

La femme existe, je l'ai rencontrée... dans les magazines féminins

Qu'est-ce qu'une femme? Cette question, qui a torturé maint esprit masculin lors de longues nuits d'insomnie, n'a toujours pas reçu de réponse satisfaisante. Si, depuis Hobbes, l'on sait du moins que l'homme est un loup pour l'homme, la femme reste en revanche un obscur mystère.

Pourtant, une lueur d'espoir subsistait encore au siècle passé, quand la femme, confinée dans ses rôles d'épouse et mère, dépendante de son mari pour sa subsistance comme pour sa position sociale, semblait faite d'un matériau aisément identifiable. Seul, l'ascendant qu'elle exerçait malgré tout sur les hommes, pouvoir inexplicable de la part d'une créature aussi inférieure, déroutait et laissait soupçonner une plus grande complexité.

Aujourd'hui, avec l'accession de la gent féminine à l'indépendance, à la maturité politique, aux rôles traditionnellement réservés aux mâles, le mystère, déjà épais, devient mur im-

pénétrable et les dernières espérances se perdent dans le labyrinthe qui, ceci du moins est certain, sert à ces dames de cerveau.

Vous êtes un homme, jeune ou moins jeune, mais n'ayant rien perdu de cet idéalisme naïf qui caractérise les premières années d'existence. Loin d'être découragé par les échecs répétés de vos congénères, vous cherchez à résoudre l'Enigme.

par Danièle REVEY

Fort du vieil adage «Dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es», vous orientez vos investigations vers les magazines féminins.

La Suisse romande en a trois: *Bouquet*, *Fémina* et *La Femme d'Aujourd'hui*. Un premier survol révèle les grands centres d'intérêt: cuisine, mode, éducation, santé et couture. Un article de deux pages consac-

cré à un nouveau modèle de voiture brouille quelque peu ce paysage champêtre et bucolique, mais les publicités confirment le diagnostic précédent: plus des trois quarts vantent les mérites de produits de beauté, repas aminçissants, bijoux et recettes miracles.

La femme, un secret indéchiffrable? Allons donc! Cuisinière, éducatrice et couturière, elle est aussi loin des ingénieures, mécaniciennes et plombières que la comtesse de Ségur des idéaux d'une militante M.L.F.

Rassuré, vous soupirez d'aise dans votre fauteuil, rien n'a changé depuis Eve, le Féminin reste éternel. Soudain, un doute affreux vous assaille: Golda Meir, Indira Gandhi, Marguerite Yourcenar et Jeanne Hersch n'ont donc de femme que le prénom? Mais le tintement de l'horloge vous arrache à vos profondes réflexions: déjà six heures! Et Madame, de retour d'un voyage d'affaires qui vous attend à l'aéroport!

Faut pas prendre les filles d'Eve pour des oies sauvages!

Les trois magazines, *La Femme d'Aujourd'hui*, *Fémina* et *Bouquet* se ressemblent étrangement. Tous, sans exception, comprennent comme il se doit les rubriques santé, cuisine et voyage. Mais de subtils éléments les distinguent les uns des autres.

La Femme d'Aujourd'hui — qui vient de changer de formule — met particulièrement l'accent sur les aspects pratiques: le tricot et la couture n'occupent pas moins de treize pages, sans compter les patrons proposés en annexe. Ce magazine est tout autant prolifique sur les programmes de télévision, preuve en est son supplément de seize pages. Autre originalité, il propose dans sa rubrique «A votre service», l'aide d'un juriste, psychologue, éducateur, médecin et jardinier, pour ne citer que ceux-là. Dans le même ordre d'idées, il organise des cours et des voyages. Bref, plus qu'un journal, *La Femme d'Aujourd'hui* se veut «l'organe d'un club de lectrices».

Fémina est en revanche très éclecti-

que et cherche à atteindre un plus large public. Il touche comme ses deux collègues à la santé, à la cuisine et au voyage, mais ne comprend ni horoscope, ni feuilleton, ni sélection TV, ceci certainement en raison de son accointance dominicale avec *Le Matin* et *Télé-Top Matin*. Dynamique et ouvert, *Fémina* aborde les sujets les plus divers et souvent les plus inattendus. La rubrique MLH exclusivement réservée à une plume masculine en témoigne!

Quant à *Bouquet*, il semble être celui des magazines romands qui s'éloigne le plus des sentiers battus. S'il sacrifie également aux sujets traditionnels, il ne concède ni au tricot ni à la couture le moindre paragraphe. La rubrique «Les méconnues de la peinture» et deux pages consacrées à une voiture de l'année achèvent de le particulariser. Devrait-on ce souffle d'aventure au fait que le rédacteur en chef et son adjoint sont tous deux de sexe masculin, contrairement à *La Femme d'Aujourd'hui* et à *Fémina*? D.R.

	Pages total	Santé	Cuisine	Voyage	Mode	Couture Tricot	TV	Horoscope	Feuilleton
<i>La Femme d'Aujourd'hui</i>	88	4	3	4	0*	13	16	1	4
<i>Fémina</i>	60	4	4	2	4	2	0**	0	0
<i>Bouquet</i>	68	3	4	4	5	0	2	1	4

* Rubrique intégrée dans couture/tricot

** Rubrique remplacée par *Télé-Top Matin* dans le trio vitaminé

Fr. 3.-

Laurent Mallet a trouvé sa voie au Tibet

On plaque tout et on met les voiles!

Mode: lorsque Milan donne dans l'élégantissimo

Dietétique: «manger mince», possible?

STYLE DAIM MODE

SANTÉ FAUX MAL

SURVOL L'AUTRE SÉOUL

Greta Scacchi, un glamour de star...

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

MODE LES PLUS BEAUX TRICOTS

LOISIRS VACANCES CRÉATIVES

ART DE VIVRE COULEURS ITALIENNES

GOURMANDISE PÂTISSERIE DE RÊVE

SUPPLÉMENT TV 16 PAGES!

No 34 Genève, le 24 août 1988 Fr. 3.-

29^e FOIRE DU VALAIS * MARTIGNY

La bilatérale Saillon-Martigny



Membres du Conseil communal, anciens présidents de Martigny et représentants de la Foire du Valais étaient présents mardi matin à l'Hôtel de Ville.

Le village de Saillon était reçu officiellement hier matin par les autorités de la ville de Martigny, ainsi que par les responsables de la Foire du Valais. Une journée mise à profit pour faire plus ample connaissance de part et d'autre.

Plusieurs personnalités ont fait honneur à la réception; on pouvait notamment rencontrer, outre les conseils communaux in corpore, bon nombre d'anciens présidents de Saillon et de Martigny, les membres des conseils bourgeois, les représentants du Conseil général de la ville ainsi bien sûr que les autorités de la Foire.

La réception des invités a débuté à 10 heures dans les jardins du Manoir

de la Ville où MM. Robert Franc, vice-président, et René Pierroz, secrétaire municipal, accueillirent leurs amis saillonnais. Une visite de l'exposition Michel Favre, sculpteur, a suivi jusqu'à l'heure de l'apéritif.

Un apéritif pris à la grande salle de l'Hôtel de Ville, agrémenté de quelques discours de circonstance, dans une ambiance très chaleureuse.

L'occasion pour les représentants des deux communes de se congratuler et d'immortaliser la journée par quelques présents. C'est ainsi que l'on pourra désormais admirer au pied de la Tour Bayard, une sculpture de l'artiste Michel Favre, intitulée opportunément: «Bilatérale»! La Municipalité de

Martigny s'est vu, quant à elle, offrir un magnifique ensemble en étain, pure production de Saillon, comprenant un plateau, une channe et des gobelets au style très original.

Après un repas officiel tout aussi empreint de cordialité et d'amitié, c'est dans l'enceinte du Petit-Forum que se déroula la partie officielle.

La fête n'a cessé que contrainte et forcée au pavillon d'honneur de la commune invitée, sur le coup de 21 heures.

Souvenir impérisable, liens resserrés, amitiés nouvelles, meilleure compréhension, sont les quelques ingrédients ressortis de ce cocktail d'hier.

Dernier regard sur le cortège

Samedi, durant près d'une heure et demie, quelque 10 000 spectateurs ont applaudi à tout rompre les figurants du cortège de la 29^e Foire du Valais. Un cortège superbe, animé de brillante manière par trois des hôtes d'honneur de la foire, le canton de Schwyz, la commune de Saillon et l'Alliance suisse des samaritains. A l'heure du bilan, nul doute que le défilé sera considéré comme le temps fort de cette 29^e édition.



CONCOURS HIPPIQUE Spectacle de haute qualité

Le traditionnel concours hippique de la Foire du Valais a tenu toutes ses promesses. Plusieurs concurrents valaisans ont eu l'occasion de tirer leur épingle du jeu sur le terrain des Neuvilles. On pense notamment à Peggy Rausis, de Savièse, Catherine Darioly, de Martigny, Jimmy Rausis, de Savièse, Michel Darioly, de Martigny, ou encore Olivier Dumoulin, de Verbier.

La principale épreuve de ce concours hippique de très haute qualité, le S1 avec barrage disputé dimanche, a vu la victoire de Marianne Müller sur «Central Park». La cavalière a survolé le barrage et n'a concédé aucune pénalité.

Mercredi dès 7 h. 30: Journée de l'élevage



SOUS LA COUPOLE

PROBLÈMES DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE Energie nucléaire / Energie hydraulique: un tandem à favoriser

par Hubert Bonvin, conseiller national, Crans

Suite de la 1^{re} page

couplage/force, à l'exploitation de production de courant électrique au moyen d'énergie solaire ou de gaz provenant de stations d'épuration et de décharge. Mais nous devons insister, par souci d'efficacité, sur la nécessité d'accroître l'effort principal dans les rénovations et extensions des centrales hydrauliques existantes.

Dans le contexte actuel, malgré un fort courant médiatique contraire, l'option nucléaire signifie davantage qu'un désir vague ou qu'une déclaration d'intention. Je la conçois comme une exigence impérative, aussi forte que le développement de l'énergie hydraulique. Ce tan-

dem hydraulique-nucléaire, au point de vue économique et écologique, représente la solution réaliste et optimale pour un approvisionnement sûr, économique et suffisant, soucieux de l'environnement.

La garantie du savoir en matière de technique nucléaire, implique, certes, des efforts poursuivis et soutenus dans le domaine de la recherche, notamment dans celui de la sécurité des installations, le développement technique des surgénérateurs, des réacteurs à eau légère, des déchets radioactifs et le développement de petits réacteurs de chauffage.

La procédure d'autorisation permet aujourd'hui d'innombrables recours et engendre des retards considérables avec des sommes de travail, de temps et d'argent. En simplifiant les trois types d'autorisation, en éliminant les pièges juridiques, en respectant les délais, un grand progrès serait réalisé. Mais l'option nucléaire, ainsi favorisée, ne doit exclure a priori aucune énergie alternative, quelle que soit son importance. A long terme, l'énergie nucléaire fournie par les centrales indigènes et la force hydraulique constitueront une source d'énergie primaire des plus performantes pour la production d'électricité et de chaleur.

QUELLE ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE D'ICI 1990?

Le Centre de recherches économiques appliquées de l'Université vaudoise a récemment publié quelques prévisions économiques. Voyons les principaux éléments de cette étude.

La croissance économique restera bonne; le produit national brut (total des biens et services obtenus par l'activité économique d'une année, sans déduction des amortissements nécessaires pour réaliser cette production totale) augmentera de 1,5 - 2,5%.

L'appareil de production (augmentation prévue pour 1988: 3,0%), ainsi que le marché du travail resteront sous pression. Le taux de chômage se maintiendra, en moyenne annuelle, à son niveau de 1988 (0,7%). Principal moteur de l'activité écono-

mique, les exportations pourraient augmenter en valeur réelle (donc après déduction du renchérissement) de 5,0% en 1989 et 4,5% en 1990. En revanche, la consommation et les investissements devraient ralentir.

Le cours du franc paraît stabilisé. Mais l'inflation pourrait passer de 2,0% en 1988 à 3,5% en 1990. En revanche, la consommation et d'équipement, ainsi que des services. Quant aux taux d'intérêts, ils devraient, à l'exception des hypothèques, manifester une tendance à la hausse.

Enfin, l'excédent de la balance des paiements (comparaison des dettes et créances) — en 1988 un peu en retrait par rapport à l'exercice précédent — resterait en 1989 et 1990 à peu près à son niveau de cette année.